Zeitschrift: Le messager suisse de France : revue mensuelle de la Colonie suisse

de France

Herausgeber: Le messager suisse de France

Band: 11 (1965)

Heft: 8-9

Rubrik: Offre d'emploi

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 12.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

vivant à l'étranger ont pris la parole. Ils ont notamment exigé que la présence culturelle de la Suisse soit intensifiée, de même qu'une information plus étendue. On a en outre proposé un accroissement des services consulaires par la nomination de consuls honoraires dans les villes ayant d'importantes colonies suisses. La proposition faite l'an dernier en vue de la création d'un centre de formation pour les jeunes a été reprise. Ces jeunes seraient destinés au service dans les pays en voie de développement et lors de catastrophes.

M. Lorenz Stucki a déclaré que les Suisses n'étaient en général pas très bien vus à l'étranger, où on les considère comme hautains et ne s'intéressant qu'aux choses matérielles. Cette image est d'ailleurs fausse, mais il s'agit néanmoins de se demander comment elle a pu se former. L'orateur a ensuite parlé de la présence culturelle de la Suisse dans le monde, évoquant l'exemple de Le Corbusier, considéré d'ailleurs presque partout comme un Français. Il a insisté sur le fait que la politique culturelle est une affaire de

l'Etat, tout comme l'économie.

Il α ensuite été question de certains problèmes, comme celui des fermiers suisses vivant en France, qui se trouvent placés devant le choix de devenir Français ou de perdre leurs moyens d'existence. Souvent les Suisses ont dû renoncer à ces terres parce qu'ils n'avaient pas les moyens d'acquérir les domaines. L'ambassadeur de Suisse en France, M. Soldati, a confirmé cette situation, mais comme il s'agit d'une mesure concernant tous les étrangers en France, il ne sera guère possible de trouver une solution pour les Suisses seulement.

La « voix » de la Suisse à l'étranger (le service des ondes courtes) est bien écoutée. M. Charles Inwyler a parlé du « Soc » qui diffuse en plusieurs langues.

FONDS DE SOLIDARITE

Le président du Fonds de solidarité des Suisses à l'étranger M. E.R. Froehlich, a déclaré dans son allocution que le processus de « décolonisation » a plongé un continent entier en ébullition. Elle a fait naître pour les Suisses à l'étranger des risques qui tendent à se généraliser. Il s'agit d'opérations à froid nationalisations, expropriations qui ne constituent rien d'autre que des vols officiellement perpétrés sans dédommagement aucun. Il apparaît malheureusement que ce genre d'événements prendra à l'avenir une ampleur toujours plus grande.

Face à ces deux ordres de faits, le Fonds de solidarité exerce pourtant une influence apaisante et correctrice. Il répond au besoin de sécurité, et dans un domaine où il n'est généralement pas possible de prendre une assurance ordinaire: la perte des moyens d'existence résultant de guerres, troubles et de mesures coercitives générales de caractère politique. Les nationalisations sont précisément un exem-

ple typique de telles mesures.

Près de 8.800 compatriotes ont adhéré au Fonds de solidarité depuis sa fondation, mais il ne compte actuellement plus que 7.400 membres. Cette diminution est une conséquence de l'exode des Européens d'Afrique. C'est de ce continent aussi que provient la majorité des demandes d'indemnités forfaitaires enregistrées au cours du dernier exercice. Les membres ont payé en une année une somme globale de 455.000 francs à 45 coopérateurs ayant perdu leurs moyens d'existence dans les circonstances prévues par les statuts. Au total, ils ont versé 2,2 millions de francs à 220 coopérateurs lésés. La Confédération a consenti des avances de 600.000 francs au total sur l'ensemble des indemnités versées.

Faites de la publicité dans le Messager Suisse de France! MIROITERIE ITR ERIE

Installation sécurit

E. GENINASCA

89, avenue P.-Brossolette, 89 MONTROUGE (Seine)

ALESia 16-12 et 99-25

ENTREPRISE GÉNÉRALE DE PEINTURE

Tél.: ELYsées 79-16

MIROITERIE

DECORATION

F. MONA

ENCADREMENTS VITRERIE

38, rue François-ler

Paris-8°

AGENCE OPREC 97, Avenue Parmentier PARIS-XI° • Tél. 023.07.51

> Directeur . G. MARTY-HEMMI (Malans-Grisons)

ACHAT-VENTES de pavillons, appartements, locaux comm. et industriels

EXPERTISES GRATUITES

OFFRE D'EMPLOI

L'Office national suisse du Tourisme cherche pour son service d'expédition du matériel de propagande (dépliants, affiches, etc.), **magasinier** 25 à 40 ans, bonne constitution.

Envoyez « curriculum vitae » à O.N.S.T., Service de Propagande, 37, boulevard des Capucines,

Paris, 2e.